

Chambre de Commerce Française de Montréal



761, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Téléphone: HARbour 4049

:: 44ème ::

A N N E E

Adresse Télégraphique: "Gallia" Montréal

Toutes les lettres et communications doivent être adressées à la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SOMMAIRE

Séance de la Chambre du mercredi 16 avril 1930.

Douane canadienne: Acquiescement des droits par des timbres de douane sur toutes les matières de publicité.

Le Budget canadien pour 1930.

Inauguration de la Section Ontarienne de la Chambre de Commerce Française du Canada.

VIIe Dîner Gastronomique.

Câblogrammes entre la France et le Canada.

Le Port de Montréal.

Les "Chain-stores" au Canada.

L'Amiante au Canada.

Situation vinicole en Algérie.

Propositions d'affaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION — Année 1930

Président:

M. MAURICE-J. QUEDRUE,
Conseiller du Commerce Extérieur
de la France, Directeur de la Cie
Aérienne Franco-Canadienne.

Secrétaire:

M. CH. MONTESTRUC,
Directeur, Service Français,
Pitman Tours, Limitée.

Conseil d'arbitrage:

MM. Louis, Nougier, Charton,
de Passillé, Quedrue, Bonnard,
Besnard, St-Loup, E. Mériot,
Monestruuc, Bureau,
Tarut.

Vice-Présidents:

M. MARCEL NOUGIER,
Directeur de l'Union Commerciale
France-Canada J. I. Eddé.

Secrétaire-Adjoint:

M. B. de ROUSSY de SALES
Importateur.

Trésorier:

M. DANIEL BONNARD,
Représentant de la maison
Dognin-Racine

Avocat-Conseil:

Me PAUL LACOSTE, C. R., de
l'étude légale
LACOSTE et LACOSTE
221, O., rue St-Jacques, Montréal.

M. MARCEL LOUIS,
Directeur de la maison
Bianchini Fériet.

Conseillers:

MM. Jonas, de Passillé, Charton,
Bonnard, St-Loup, Tarut,
E. Mériot, Bureau.

Notaire.

M. J. A. CLAVEL,
4, rue Notre-Dame Est,
Montréal.

Membres Correspondants:

NORTH SYDNEY, N. S.
M. E. LACROIX,
Agent Consulaire de France.

REGINA, Sask.
M. S.-N. JEAN,
Agent Consulaire de France.

HALIFAX, N. S.
M. A.-S. LANFRANCHI,
Agent Consulaire de France.

Membre délégué le la Chambre de Commerce Française de Montréal, en France:

M. C.-A. CHOUILLOU, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du
Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.

M. J. QUEDRUE

Représentant de l'Office Général de l'Air au Canada
Représentant du Comité Central Armateurs de France
Commissaire d'Avaries de La Foncière Transport

266, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Tél. : HARbour 8160 - 8169 - Adresse Câble: "KERDRUC"

CIE AÉRIENNE FRANCO-CANADIENNE

PHOTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE, CARTOGRAPHIE

— et —

TOUS TRAVAUX AERIENS

266, RUE SAINT - JACQUES

MONTREAL

Téléphone : HARbour 8160 et 8169

Maurice Quedrue, G. Ravit Directeurs-Gérants

Thos. TRAPP & Sons Ltd

AGENTS FOR THE

Canadian Pacific Railway Company

THRO' BILLS OF LADING TO
CANADA AND UNITED STATES.

For Rates and Information of any Nature

Apply to **41, Quai des Chartrons**

Telegrams: "Trapp" Codes: A. B. C. 4th, 5th, 6th & Scott

BORDEAUX, France.



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

SIEGE SOCIAL — MONTREAL, Can.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus.....	\$ 5,865,000.00
Actif total (au 30 nov. 1928).....	\$55,865,000.00

Président du Conseil d'Administration

L'HON. SIR HORMISDAS LAPORTE

1er Vice-président

M. TANCREDE BIENVENU

2e Vice-président

M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HON. N. PERODEAU

Vice-Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HON. E.-L. PATENAUDE

CHARLES-A. ROY

Gérant général

J. M. CURRIE & CO.

HAVRE

PARIS

MARSEILLE

2, rue Pleuvry. 10, rue Aubert. 50, rue Fauchier

36, rue d'Hauteville.

Agents du

CANADIAN PACIFIC

Service direct Franco-Canadien Havre-Canada.
Passages, Fret, Assurance, Aviation.

LACOSTE & LACOSTE

(Hon. Sir Alexandre Lacoste)

A V O C A T S

Paul Lacoste, C. R. — Alexandre Lacoste, C. R.
Eph. Leboeuf, Alexandre Marier, Edouard Bernard.

Edifice Banque Provinciale

221 O., rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LANcaster 727

Il n'y a en France qu'un seul organe de documentation et d'informations internationales concernant le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés:

LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

2, rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs par an pour le Canada

Pour réussir au Canada

Il faut de la publicité. C'est là ce qui fait le succès des nombreux produits américains qui se sont créés des affaires très profitables dans ce pays.

Pour plans et devis estimatifs, s'adresser à l'Agence de

PUBLICITE DESBARATS

Limitée

EDIFICE DESBARATS, MONTREAL, Canada

Traitez directement avec la France —

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, -14,000,000

Actif: plus de \$155,000,000

FILIALE A PARIS

Banque Canadienne Nationale (France)

14, RUE AUBER

Notre personnel est à vos ordres.

Aujourd'hui

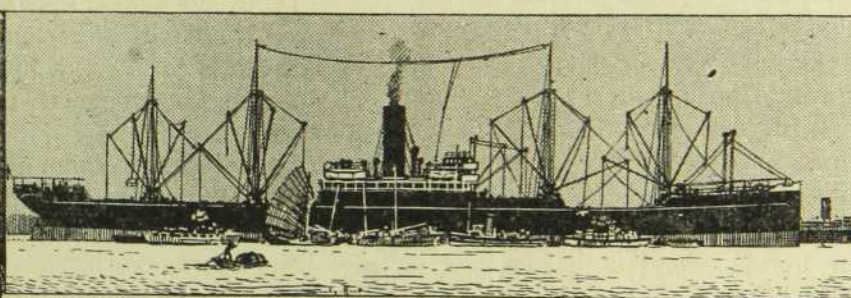
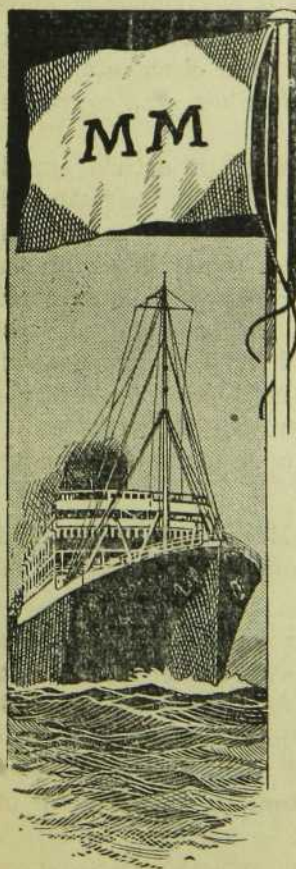
Expansion

EN 60 ans d'expansion d'un seul bureau à Halifax à la position importante que nous occupons actuellement dans le commerce international, nous avons toujours cherché à aider nos clients. C'était l'esprit qui a animé nos fondateurs, et c'est celui qui nous guide aujourd'hui.

La Banque Royale du Canada

Vous aimerez faire affaire avec la Banque.

1869 1908

**Messageries Maritimes****SERVICES CONTRACTUELS**

DEPARTS A DATES FIXES DE MARSEILLE POUR
 LE PORTUGAL — L'ITALIE — LA GRECE — LA TURQUIE — L'EGYPTE — LA
 SYRIE — L'ARABIE — LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE
 JAPON — LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE — MADAGASCAR — L'AFRIQUE
 DU SUD — LA REUNION — MAURICE — L'Australie — LES ETABLISSE-
 MENTS FRANCAIS DE L'OCEANIE — LA NOUVELLE-ZELANDE — LA
 NOUVELLE-CALÉDONIE.

LIGNES COMMERCIALES**SERVICES REGULIERS AU DEPART**

d'Anvers, de Londres, de Dunkerque, du Havre, de la Pallice, de Bordeaux, de Marseille.

LA MEDITERRANEE, L'INDE, L'INDO-CHINE et L'EXTREME-ORIENT

VOYAGES CIRCULAIRES EN MEDITERRANEE

par les paquebots de luxe "CHAMPOLLION", "MARIETTE-PACHA", "LOTUS",

"LAMARTINE", "PIERRE-LOTTI"

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

ITINERAIRE: Marseille—Port Saïd—Suez—Djibouti—Colombo—Fremantle—Melbourne—
 Sydney—Nouméa—Suva—Papeete—Panama—Colon—Fort de France — Pointe à Pitre —
 Marseille.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRESENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS, Siège Social, 12, Boulevard de la Madeleine — MARSEILLE, Agence Générale
 3, Place Sadi-Carnot.

Les Messageries Maritimes sont en outre représentées dans tous les ports desservis par
 leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des
 Agents et Correspondants.

BULLETIN MENSUEL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

SOMMAIRE

Séance de la Chambre du mercredi 16 avril 1930. — Douane canadienne: Acquiescement des droits par des timbres de douane sur toutes les matières de publicité. — Le Budget canadien pour 1930. — Inauguration de la Section Ontarienne de la Chambre de Commerce Française du Canada. — VII^e Dîner Gastronomique. — Câblogrammes entre la France et le Canada. — Le Port de Montréal. — Les "Chain-stores" au Canada. — L'Amiante au Canada. — Situation vinicole en Algérie. — Propositions d'affaires.

Séance de la Chambre du mercredi, 16 avril 1930

Etaient présents:

MM. Maurice Quedrue, président; Marcel Nougier et Marcel Louis, vice-présidents; Daniel Bonnard, trésorier; H. B. de Passillé, E.-M. Chamelet, Lucien Besnard, Emile Mériot, F.-A. Bureau, A. Boitard et Ch. Montestruc, secrétaire.

MM. H. de Clerval, Attaché Commercial de France, et E. Carteron, Consul général, accompagné de Monsieur Dufort, Inspecteur des Postes Diplomatiques et consulaires, assistaient à la réunion.

MM. Pierre Charton et Georges Pétolas en voyage, Maurice Coupey, Henri Lecocq et A. Tarut retenus à leur bureau s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 19 mars est lu et adopté.

Les candidatures suivantes de membres adhérents ont été acceptées:

Yves Le Rouzès (inspecteur d'écoles), 3839, rue St-André à Montréal.

Pierre Lelong (Soieries Pehel), 28, Avenue de l'Opéra, Paris, France.

Nicolas Heyman, (Administrateur-Directeur des Industries Textiles Réunies S. A.), 366, rue Ontario Ouest à Montréal.

La démission de Monsieur C. Jacquet (savons de Marseille), 20, Quai Rive-Neuve, Marseille, est

Le trésorier donne lecture de la situation financière à date et le secrétaire communique les statistiques:

STATISTIQUES:— Lettres reçues depuis le 19 mars, 120; lettres expédiées, 269; renseignements de notoriété, 2.

On nous a demandé des adresses d'agents ou d'importateurs pour: produits pharmaceutiques; parfumerie; savons de Marseille; liqueurs de toutes sortes; conserves alimentaires et salaisons; olives vertes en fûts; graines de semences; articles de ménage en fer émaillé et en aluminium; allumettes en bois types suédoises; appareils électriques et appareils de chauffage électrique; chaussures, chapeaux et casquettes; couvertures en laine et en coton; articles de religion, chapelets, médailles, etc., couronnes mortuaires.

Le secrétaire communique un article sur le nouveau tarif postal à appliquer sur les lettres de France destinées au Canada et fait remarquer que les trois-quarts des lettres reçues par le secrétariat sont encore affranchies à un franc cinquante centimes. Cet article approuvé par les membres sera publié dans notre Bulletin d'Avril et Monsieur de Clerval suggère de saisir de cette question le Ministère du Commerce et le Moniteur Officiel.

Le secrétaire communique le sommaire de notre Bulletin d'Avril.

Une lettre de Monsieur Mazzucchi des Champagnes Heidsieck & Cie, Monopole de Reims, est communiquée:

Rentré à Reims depuis quelques jours, Monsieur Mazzucchi tient à nous remercier en son nom et en celui de Monsieur Jean Mignot de l'aimable accueil qui leur a été fait lors de leur passage à Montréal et ils forment les meilleurs vœux pour l'avenir de notre Chambre dont ils conserveront un très agréable souvenir.

Un article paru dans la Dépêche Coloniale et

traitant des débouchés possibles des vins d'Algérie au Canada est communiqué aux membres.

Monsieur de Clerval fait remarquer que les vins d'Algérie sont très en demande dans l'Ontario.

Monsieur Bonnard propose que les séances de la Chambre aient lieu à 2 heures de l'après-midi au lieu de 4 heures. Cette proposition est acceptée.

Monsieur Nougier, secondé par l'assemblée générale, propose que la Chambre offre ses condoléances les plus vives à la famille de Crèvecoeur pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver par la mort de Monsieur de Crèvecoeur.

Monsieur le Consul Général présente aux membres Monsieur Dufort, Inspecteur des Postes diplomatiques et consulaires. Monsieur le Consul Général rappelle que la visite de Monsieur Dufort est un grand avantage pour un poste. C'est ce qu'il a eu le plaisir de constater lorsqu'il était Consul en Suisse. Monsieur Dufort dont l'inspection comprenait les Antilles, le Mexique, les Etats-Unis et le Canada cherche à connaître les besoins des Consuls mais il aime aussi à se documenter auprès de ses compatriotes. Monsieur le Consul Général le prie de continuer ses bons offices à Paris et se dit heureux de le remercier devant ses compatriotes de Montréal de ce qu'il a déjà fait.

Monsieur Dufort remercie le Consul de ses aimables paroles et de l'accueil que lui fait notre Chambre. Il s'enquiert de nos besoins et se met aimablement à notre disposition dès son retour à Paris.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 5 heures 30.

Douane Canadienne

Nous avons reçu du Département du Revenu National le memorandum No 306, en date du 16 avril 1930 et nous le reproduisons ci-dessous :

ACQUITTEMENT DES DROITS PAR DES TIMBRES DE DOUANE SUR TOUTES MATIERES DE PUBLICITE

Les règlements et instructions sur le sujet ci-dessus se trouvent réunis et révisés par cette note qui remplace la circulaire No 276C.

10.—Des timbres de un, deux, cinq et dix cents peuvent être obtenus du Commissaire des Douanes à Ottawa, Canada, pour le paiement des droits pour toutes matières de publicité, listes de prix et catalogues. Toutes demandes d'envoi de timbres devront être accompagnées d'un mandat-poste pour la valeur totale ou d'un chèque accepté par la Banque et à l'ordre du Commissaire des Douanes. Ces timbres peuvent aussi être obtenus du Secrétaire du Haut

Commissaire du Canada, Canadian Bldg, Trafalgar Square, London, S. W. 1, Angleterre, ou du Ministre du Canada en France, 1, rue François Premier à Paris. Les timbres ainsi achetés ne sont pas remboursables.

20.—Les timbres de douanes doivent être apposés sur chaque colis pour le montant des droits à acquitter et ces timbres doivent être fixés à l'endroit désigné par les règlements postaux du pays expéditeur par exemple aux Etats-Unis ils doivent être apposés sur l'envers du colis.

30.—Tous les paquets portant des timbres de douane doivent être transférés au département de la douane, à leur arrivée au Canada, afin de vérifier si les droits acquittés, le sont à leur pleine valeur et d'en oblitérer les timbres.

40.—L'Item 178a du tarif douanier se lit ainsi :

"A dater du 1er Juillet 1914, les droits de douane exigés par les règlements du Ministère du Revenu National, sur les marchandises désignées dans l'item 178 et expédiées par la poste peuvent être acquittés par l'apposition des timbres de douane suivant le taux spécifié dans le dit item à l'exception des colis qui ne pèsent pas plus d'une once et sur lesquels les droits payés doivent être un cent".

50.—Les articles dénommés dans l'item 178 du tarif douanier sont les suivants :

"Brochures de publicité, pancartes, périodiques de publicité illustrés, catalogues et listes de prix, calendriers et almanachs d'annonces illustrés, circulaires d'annonces de médicaments brevetés ou autres, feuilles volantes ou brochées, chromos, oléographes ou toute publication similaire autre que dessiné ou peint à la main et comprenant des annonces imprimées, lithographiées ou estampées, incluant les affiches, pancartes et encartages, ou oeuvres artistiques similaires, lithographiées, imprimées ou estampées sur papier ou carton pour des fins de commerce ou de publicité, n.a.d."

Les règlements de l'item 178a du tarif douanier ordonnent que les colis postaux contenant des matières pour publicité paient des droits d'entrée par des timbres de douane apposés sur chaque colis suivant le tarif ci-dessous désigné :

En provenance des pays jouissant du bénéfice de la Convention Franco-Canadienne de 1922

Jusque et compris 1¼ once	1 cent
Au-dessus de 1¼ oz. et pas plus de 2½ oz.	2 cents
Au-dessus de 2½ oz. et pas plus de 3¾ oz	3 "
Au-dessus de 3¾ oz et pas plus de 5 oz. ..	4 "
Au-dessus de 5 oz. et pas plus de 6½ oz. ..	5 "
Au-dessus de 6½ oz. et pas plus de 7¾ oz.	6 "
Au-dessus de 7¾ oz. et pas plus de 9 oz. ..	7 "
Au-dessus de 9 oz. et pas plus de 10¼ oz.	8 "

Au-dessus de 10 $\frac{1}{4}$ oz. et pas plus de 11 $\frac{1}{2}$	9	"
Au-dessus de 11 $\frac{1}{2}$ oz. et pas plus de 12 $\frac{3}{4}$	10	"
Au-dessus de 12 $\frac{3}{4}$ oz. et pas plus de 14 oz	11	"
Au-dessus de 14 oz. et pas plus de 15 $\frac{1}{4}$ oz	12	"
Au-dessus de 15 $\frac{1}{4}$ oz. et pas plus de 16 oz	13	"
Chaque livre additionnelle.....	13	"

Le Budget canadien pour 1930

Nombreuses modifications au tarif des Douanes

Le discours annuel du budget a été prononcé à Ottawa le 1er Mai par le Ministre des Finances, l'Honorable C.-A. Dunning. Les recettes totales pour l'année fiscale terminée le 31 mars se sont élevées à \$447,322,000 et les dépenses à \$402,815,000 laissant donc un surplus de \$44,507,000. Quelques réductions ont été apportées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux taxes qui frappaient les transferts des titres en Bourse. La taxe de vente qui était de 2% est fixée à 1%.

Ce qui caractérise cette loi des finances ce sont les très nombreuses modifications apportées au tarif douanier et qui entrent en vigueur immédiatement, sous réserve de ratification ultérieure par la Chambre des Communes. Au tarif général 46 items ont été réduits et 54 majorés; au tarif intermédiaire 98 items ont été réduits et 35 augmentés; enfin au tarif préférentiel britannique 270 items ont été réduits et 11 seulement augmentés. Quand la révision aura été complétée le tarif des douanes comprendra 1188 items parmi lesquels 589 comporteront l'entrée en franchise suivant le tarif préférentiel britannique.

L'objet général de cette révision du tarif douanier est évidemment de favoriser les échanges commerciaux entre les différents pays qui composent l'Empire Britannique, au détriment des importations des Etats-Unis. Le Ministre a tenu à préciser qu'il n'était pas dans son intention d'engager le Canada dans une guerre de tarif avec un autre pays, mais quand des nations élèvent des barrières tarifaires exagérées contre les produits canadiens, elles doivent s'attendre à ce que le Canada accorde ses préférences à celles qui le traitent raisonnablement.

De grandes modifications ont été apportées au tarif sur les fers et les aciers et cette branche du commerce français sera de ce fait très affectée. Les porcelaines et la faïence de table vont se trouver également frappées par suite de la révision du tarif comme suit: Tarif préférentiel, en franchise; tarif intermédiaire, 27 $\frac{1}{2}$ %; tarif général 30%.

Il est intéressant de noter qu'un amendement a été apporté au texte de l'article 2 de la loi du tarif canadien qui se lira maintenant comme suit: "Dans

le cas des marchandises auxquelles le tarif préférentiel britannique, ou le tarif intermédiaire ou tout autre régime plus favorable que le tarif général est applicable, le montant des droits ou taxes d'accise qui frappent ces marchandises dans leur pays d'origine, n'entrera pas dans le calcul de leur valeur imposable, en vue de la perception de la taxe spéciale ou dumping duty."

On comprendra que le cadre de notre Bulletin ne nous permette pas d'indiquer en détail tous les changements apportés au tarif douanier canadien par la nouvelle loi des Finances. Les intéressés qui désireront des précisions à cet égard pourront obtenir toutes les informations utiles à l'Office National du Commerce Extérieur, 22 Avenue Victor Emmanuel III, à Paris, auquel les services de l'Attaché Commercial de France au Canada, ont fait parvenir tous les renseignements à ce sujet.

Inauguration de la Section Ontarienne de la Chambre de Commerce Française du Canada

Le Samedi, 26 avril, nous avons inauguré, à TORONTO, Notre Section Ontarienne. Le Ministre de FRANCE, au CANADA, avait accepté d'être l'hôte d'honneur de cette charmante réunion.

A notre grand regret, Monsieur le Consul de FRANCE à MONTREAL, n'a pu assister à la cérémonie, il était représenté par notre Agent Consulaire, Monsieur ROCHEREAU de la SABLIERE. Cependant, l'absence de Monsieur CARTERON a été d'autant plus regrettée, qu'en fait, il a été l'instigateur de la Section Ontarienne et que c'est grâce à son activité que nos compatriotes, de l'ONTARIO, se sont groupés et rattachés à notre Chambre de Commerce.

Un déjeuner digne de gourmets et qui fait grand honneur à son ordonnateur, notre collègue Monsieur BAUJARD, a été servi dans un salon privé du KING EDWARD HOTEL. Les convives, au nombre d'une trentaine, représentaient toutes les branches des activités françaises.

Nous avons eu une vraie fête familiale et c'était une joie de voir réunis là, autour de cette table, un groupe de "Français de l'Etranger", groupe de gens sympathiques et digne de notre Pays. La gaieté la plus franche nous a fait, un moment, oublier que nous étions très loin de chez nous.

Notre Ami, Monsieur PHENE, Président du Groupement de l'ONTARIO, a su rallier autour de lui toutes les bonnes volontés et personne mieux que lui n'eut eu un tel succès. Sa joviale bonne humeur a tout de suite créé un atmosphère heureux.

En toute sincérité, nous avons passé, à TORONTO, une journée inoubliable.

"Inoubliable" est un grand mot, me dira-t-on. En effet, mais n'est-ce pas un jour vraiment heureux que celui qui réunit dans une seule pensée, deux groupements de Français de l'Etranger, éloignés d'environ 500 kilomètres.

Notre Ministre, dans un discours dicté par une longue expérience, nous disait que nous étions des ambassadeurs — c'est vrai, et les Canadiens jugent la FRANCE d'après nous qui vivons chez eux. Nos gestes et nos paroles doivent donc être mesurés et réfléchis, en songeant à leur répercussion possible.

Mais j'insiste sur le mot inoubliable. En effet, combien de fois, durant mes grands voyages de par le monde, ai-je entendu dire et répéter, par les étrangers et par nous-mêmes surtout, que les Français ne savent pas s'entendre entr'eux et que les Colonies Françaises, à l'Etranger, sont continuellement divisées — ce n'est pas exact. Le Français a une personnalité et il a le défaut de cette qualité, c'est inévitable, mais est-ce à dire que cette personnalité très accusée le rend insociable? Non, et le succès de la CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE du CANADA en est la meilleure preuve. Il y a des discussions, il y en aura beaucoup encore, et c'est à désirer, car de ces heurts d'opinions, entre gens intelligents, naissent des conceptions nouvelles qui, servant nos intérêts personnels, servent aussi ceux de notre Patrie.

Oui! j'ai écrit "Patrie" et cela vient si naturellement sous la plume lorsqu'on est loin. Si cela fait hausser les épaules à certains Français de FRANCE, peu m'importe, mais pour leur faire concevoir le vrai sens du mot Patrie, il serait désirable qu'on les "exporte" durant quelques mois, cela suffirait.

Notre journée de TORONTO s'est achevée, trop vite, à mon gré, mais elle marque une date, une vie nouvelle et il faut que l'action prenne de l'ampleur, que les sympathies se développent, il faut que ceux d'entre nous qui luttent durement, il faut qu'ils sachent que la CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE existe pour les aider, pour les défendre et, qu'entre TORONTO et MONTREAL, il n'y a plus qu'une seule pensée: se voir souvent et s'entr'aider, travailler en commun au développement de notre commerce pour le mieux de l'intérêt général.

Nos collègues de l'ONTARIO sont toujours attendus, à MONTREAL, et au nom de la CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE, du CANADA, je leur adresse nos cordiales amitiés.

MAURICE QUEDRUE, Président.

Ville Dîner Gastronomique

Le 7e Dîner Gastronomique sous les auspices de notre Chambre eut lieu le 8 Mai au Club St-Denis. Ce dîner avait été désigné par l'organisateur Monsieur Coupey comme "très simple" mais cette simplicité était tellement soignée que les convives ont déclaré qu'ils s'en contenteraient volontiers pour le restant de leurs jours. Le coefficient moyen obtenu a été de 4 2/5. Le vin de Bourgogne a remporté le coefficient maximum et le cognac Bisquit-Dubouché 1858, offert par Monsieur Paul Brion, de Paris, a été fort apprécié. Des félicitations unanimes ont été votées à Monsieur Marcel Lamothe de la maison McKenna, Limitée, pour la décoration florale qu'il avait exécutée. Monsieur Armand Dupuis, Président du Club St-Denis, retenu par un engagement antérieur avait bien voulu déléguer son Vice-Président, Monsieur F.-E. Fontaine. Des remerciements ont été offerts aux officiers du Club qui se sont mis très aimablement à la disposition de l'organisateur. Monsieur Bois, gérant, a assuré un service parfait et le chef Monsieur Maquignas a exécuté magistralement le menu.

Avant de se séparer un ban enthousiaste fut exécuté en l'honneur de Monsieur Latreille, secrétaire du Club.

Câblogramme entre la France et le Canada

Fin mai 1929, notre Chambre de Commerce était saisie par deux de ses membres, Messieurs Marcel Nougier et Lucien Besnard de l'infériorité dans laquelle se trouvait la France au sujet des câblogrammes tarif de nuit (NLT) et tarif de fin de semaine (WLT) par suite des ententes récentes intervenues entre différents pays et le Canada.

Jusque-là les taux pour câblogrammes entre Montréal et quelques pays d'Europe étaient les suivants:

	Tarif ordinaire	Tarif différé	NLT pour 20 mots	WLT pour 20 mots
Angleterre	.18	.08	\$1.10	\$1.00
France	.22	.11	n'existe pas	1.50
Belgique	.23	.11.5	1.60	1.20
Allemagne	.25	.12.5	1.80	1.60
Luxembourg	.26	.13	1.80	1.60

Les réductions qui venaient en vigueur à ce moment ramenaient les tarifs comme suit:

Ministère des Terres et Forêts

Province de Québec

Puissance utilisable des chutes d'eau.... ..	15,000,000 c.v.
" utilisée " " " 	1,000,000 c.v.
Forêts de la Couronne (aire.... ..	122,674,265 acres
" " " " affermées.... ..	50,860,160 "
" " " " non affermées.... ..	71,462,400 "
Valeur sur pied des bois de commerce, plus de \$1,000,000,000 "	
Volume " " " " " " plus de 35,000,000,000 pieds cubes	
Nombre des scieries (approximatif)	2,000
Nombre d'usines à pulpe et à papier.... ..	50
Capitaux engagés dans l'industrie de la pulpe et du papier \$254,360,201	
Valeur de la pulpe produite.... ..	59,218,578
Valeur du papier produit (approximative).... ..	80,000,000

Pour détails supplémentaires, s'adresser à :

L'HONORABLE HONORE MERCIER, MINISTRE

Département des Terres et Forêts

QUEBEC

	NLT 25 mots	WLT 25 mots
5 mars 1929 Angleterre	\$1.00	.75
20 mars 1929 Belgique	1.25	1.00
29 avril 1929 Luxembourg	1.38	1.13
1 juin 1929 Allemagne	1.50	1.25

A une époque où une grande partie des transactions commerciales se traitent par câble, il était incontestable que ce manque d'entente avec la France serait très préjudiciable à l'exportation française. Aussi la Chambre de Commerce française a-t-elle endossé à l'unanimité les doléances de ses membres et transmis leur requête au Représentant du Gouvernement français au Canada pour que les pouvoirs concernés soient priés d'agir en conséquence.

Au mois d'août 1929 nous étions informés par le Sous-Secrétariat des P. T. T. que des pourparlers étaient engagés avec les compagnies de Câbles et de T. S. F. qui exploitent les communications transatlantiques pour instituer le service de nuit (NLT) et pour réduire le tarif des télégrammes de fin de semaine (WLT) à destination du Canada et des Etats-Unis.

Nous sommes avisés par notre dévoué Consul Général, Monsieur Carteron, qui avait bien voulu transmettre notre requête, que l'Administration des P. T. T. s'est mise d'accord avec les Compagnies de câbles et de T. S. F. intéressées et que les projets de décrets sanctionnant les mesures envisagées vont être incessamment soumis à l'approbation présidentielle. Nous ne manquerons pas d'indiquer, lorsqu'elles seront publiées, les taxes applicables aux deux catégories de télégrammes en question entre la France et le Canada.

Tandis que nous allons sous presse, on nous communique un article paru dans la presse parisienne, que nous nous empressons de reproduire ci-dessous, les taxes qu'il indique présentant un grand intérêt:

"A bref délai sera réalisée la création d'un service de lettres-télégrammes de nuit (NLT) entre la France et l'Amérique du Nord. Une taxe réduite, 0 fr 50 or par mot sera appliquée à ces télégrammes qui conviennent particulièrement pour l'envoi de longs rapports ou de messages d'un caractère relativement urgent.

Le service des lettres-télégrammes de nuit était, d'ailleurs, déjà admis par divers Pays d'Europe. Il était utile pour le nôtre de l'appliquer aussi.

La création de lettres-télégrammes de nuit nécessite un nouvel aménagement des taxes actuellement appliquées aux télégrammes de fin de semaine (0 fr 25 or par mot) échangés entre la France et l'Amérique.

Ces derniers sont en effet soumis à des restrictions plus sévères au point de vue du dépôt et de la remise au destinataire. Il est donc logique que leur

taxe par mot soit moins élevée. Pareille mesure avait, du reste, été prise par l'Angleterre. Nous ne pouvions pas ne pas y répondre. Aussi un projet de décret prévoit une taxe de 0 fr 25 or seulement.

Dans les relations franco-coloniales, les taxes appliquées sur les voies radioélectriques sont fixées au 80/100e des taxes des communications sous-marines dans les mêmes relations. Le décret du 6 janvier 1928 ne permettait pas à l'Administration de percevoir un pourcentage moins élevé.

Mais de nouvelles communications étrangères ayant été établies pour offrir aux usagers des taxes moins onéreuses, le Ministre des P.T.T. a décidé de combattre cette concurrence en égalisant les taxes des voies françaises avec celles des moins chères des voies étrangères.

Enfin, un projet de décret préparé par le Ministre des P.T.T. prévoit que les taxes appliquées aux télégrammes de presse échangés avec le CANADA seront égales à celles des télégrammes de presse échangés avec les Etats-Unis d'Amérique. Cette mesure évitera le détournement du trafic actuellement acheminé par les voies anglaises."

Le Port de Montréal

Le 8 mai marquait le centième anniversaire de l'Administration du port de Montréal par une Commission du Havre: C'est en effet le 8 mai 1830 qu'une Loi du Gouvernement Fédéral confiait l'administration du port à trois commissaires. Le développement accompli pendant un siècle a fait de Montréal le port national du Canada et l'a placé au point de vue de l'importance du trafic au deuxième rang des ports du continent du nord américain venant immédiatement après New-York, ainsi qu'en témoigne un extrait d'un rapport de l'"American Society of Port Authorities": "Par la voie du St-Laurent, via le port de Montréal, passe aujourd'hui un tiers du commerce canadien, ce qui représente un chiffre d'affaires de \$700,000,000 au cours d'une saison de sept mois et demi. Le port de Montréal ne le cède donc en commerce extérieur sur ce continent qu'au port de New-York. Il a conquis cette place malgré le handicap d'une saison de navigation de sept mois et demi, alors que les ports rivaux sont ouverts pendant les douze mois de l'année. Montréal manutentionne aujourd'hui un plus gros volume d'affaires que n'importe quel autre port de l'Amérique, à l'exception du port de New-York. Voilà une constatation infiniment flatteuse pour le port canadien. Le Canada n'a que 9,000,000 de population alors que les Etats-Unis ont une population de 110,000,000. Malgré cela, les Etats-Unis n'ont qu'un port de

mer qui l'emporte en chiffre d'affaires sur le Port de Montréal."

Dès l'époque même de la fondation de Montréal, le roi de France Louis XV, en faisant cession de Ville Marie à la compagnie de la Nouvelle France, réserva pour toujours au public les rives du fleuve St-Laurent, vis à vis de la ville. L'étroit chemin de halage, qui longeait alors le fleuve est devenu le Hâvre de Montréal, sans jamais cesser d'être la propriété du public. Il occupe un territoire d'environ seize milles de longueur, comprenant toute la largeur du fleuve. Il comprend un port en eau profonde, absolument sûr et sans marée. Ce port est muni de quais et de jetées en ciment et de tous les aménagements nécessaires aux multiples opérations qu'il est appelé à accomplir: hangars de transit à deux étages, gigantesques élévateurs à grains, immense entrepôt frigorifique, système ferroviaire électrique, routes et cours pavés et bien éclairés, postes d'entreposage facilement accessibles, remorqueurs, dragues, chalands, service d'eau potable pour les vaisseaux, service de signaux, en un mot tout ce qui est jugé nécessaire pour faciliter et accélérer le mouvement maritime.

Ce grand port de mer fonctionne à une distance de mille milles de l'océan. Il a attiré, au coeur même d'un continent, les vaisseaux de haute mer de toutes les nations du monde.

Montréal est situé à mi-chemin entre les Grands Lacs et l'embouchure du fleuve St-Laurent. C'est le point terminus logique pour 2000 milles de trafic fluvial et pour le commerce d'importation et d'exportation canadien. L'importance de Montréal comme port de mer est due, en bonne partie, au magnifique ensemble des canaux canadiens qui finissent là où commence la navigation océanique, c'est-à-dire au Hâvre de Montréal. Ces canaux permettent l'accès jusqu'à Chicago, Fort William et Duluth; les écluses du Canal Lachine, débouchant directement dans le port de Montréal peuvent recevoir des bateaux de 275 pieds de longueur, 45 pieds de largeur et 14 pieds de tirant d'eau.

Le port de Montréal manutentionne 12,000,000 de tonnes de fret durant la saison de navigation. Pour la manutention du frêt lourd tel que locomotives, bouilloires, machines etc., le port possède une grue flottante d'une capacité de levage de 75 tonnes à un rayon de 54 pieds. Pour la manutention du frêt ordinaire qu'il faut transporter du vaisseau à la rive ou vice-versa, le palan du vaisseau suffit généralement. Cependant, pour les cas où c'est nécessaire, les Commissaires ont des grues flottantes ayant des capacités de 5 à 15

tonnes et huit grues locomobiles commodes d'une capacité de 10 à 30 tonnes.

Les deux grands chemins de fer transcontinentaux du Canada sont raccordés aux voies ferroviaires terminales du Hâvre de Montréal. Ce réseau qui appartient à la Commission du Port est électrique, il a 68 milles de longueur et permet l'accès du Hâvre à tous les wagons de chemin de fer. Les hangars, les stations de mouillage, aussi bien que les industries qui y ont affaires, sont desservis par cette voie ferroviaire qui manutentionne environ 250,000 wagons par saison de navigation.

Montréal est le plus grand port de mer exportateur de grains du monde entier, ayant des élévateurs à grains d'une capacité d'entreposage de 15,162,000 minots. En 1927 Montréal a exporté 195,247,914 minots, New-York 109,551,001, Galveston 27,695,029, Baltimore 23,866,896 et Philadelphie 21,680,801. Il est intéressant de rapprocher ces chiffres de ceux de 1921 comme suit: Montréal 138,453,986 minots, New-York 84,698,581, Galveston 94,173,049, Baltimore 55,314,808, Philadelphie 46,769,286.

Afin de réduire les frais de déchargement des wagons de grains, des déchargeurs électriques ont été installés dans chaque élévateur à grain. Ces machines sont munies d'un dispositif aussi simple qu'ingénieux et les wagons sont levés, basculés et vidés à raison de sept wagons par heure.

Pour indiquer l'importance et le perfectionnement apportés dans la manutention des grains, nous donnons quelques caractéristiques de l'Élévateur à grain No 1 de la Commission du Port: Dimensions: 530 pieds de longueur, 128 pieds de largeur, 202 pieds de hauteur. Capacité d'entreposage: 4,000,000 de minots. Le grain peut être reçu dans cet élévateur, des vaisseaux des lacs et des barges à raison de 40,000 minots à l'heure. Les wagons peuvent être déchargés à raison de 48 wagons à l'heure. En même temps le grain peut être livré aux vaisseaux océaniques à la vitesse de 75,000 minots par heure. Durant la saison de navigation 1927 on estime que cet élévateur manutentionna entre 50 et 60 millions de minots de grains.

L'entrepôt frigorifique que possède la commission du Hâvre mérite une mention spéciale. Construit en ciment armé avec murs de revêtement en briques, cet entrepôt mesure 440 pieds de long, 110 pieds de large et 10 étages de haut. Sa capacité d'entreposage est de 4,628,000 pieds cubes. Un appareil est installé dans chacune des chambres froides, pour y créer la température requise. Un puits artésien de 1,100 pieds de profondeur fournit une eau d'excellente qualité à une

température de 42 degrés Fahrenheit en été. Les machines et la station d'énergie électrique sont situées à 50 pieds de l'entrepôt dans une bâtisse en ciment armé. Toutes les machines importantes telles que compresseur, etc., s'y trouvent en double, de sorte que la force motrice ne saurait manquer complètement.

Le Havre de Montréal possède une cale sèche flottante qui fut construite en Angleterre et remorquée à travers l'Atlantique. Elle est en deux sections pouvant être employées séparément ou réunies quand les gros vaisseaux nécessitent des réparations. Elle a alors les dimensions suivantes : longueur 600 pieds; largeur 135 pieds; hauteur des murs de côté 59 pieds; tirant d'eau du vaisseau 30 pieds; capacité de levage 25,000 tonnes.

Une entreprise aussi considérable que celle du port de Montréal avec tous les aménagements modernes dont elle est dotée et son développement ininterrompu nécessitent un budget considérable. Aussi est-ce avec une satisfaction légitime que les Commissaires déclarent que "le port n'a jamais manqué de payer l'intérêt sur ses obligations et n'a jamais été à charge au trésor national".

Les "Chain-stores" au Canada

Les "chain-stores" prennent une importance de plus en plus grande au Canada où ils possèdent déjà une bonne partie du commerce de détail.

Les "chain-stores" se sont déjà attaqués à presque tous les genres de commerce : épicerie, pharmacie, tabac et cigarettes, articles de bazar, etc.

L'organisation des "chain-stores" est la même que celle de nos magasins à succursales multiples, dont l'idée a été reprise par les américains G.-J. Whelan, Woolworth, Kresge, J. Penny et quantité d'autres qui, grâce à une étude vraiment scientifique, sont arrivés à créer, dans toute l'Amérique du Nord, d'importantes chaînes de magasins vendant des articles types, à un prix qui se rapproche de plus en plus du prix de revient.

Le "chain-store" n'est donc qu'un groupe de magasins qui, comme nos magasins à succursales multiples vendent les mêmes marchandises, sont sous une direction unique et suivent les mêmes règles.

La section du commerce Intérieur du Bureau des Statistiques du Canada a fait récemment une étude sérieuse des activités des chaînes de magasins et a publié dans un rapport très détaillé le résultat de ses recherches. L'importance actuelle et l'accroissement rapide de ce genre de magasins y sont exposés d'une manière frappante. D'ailleurs le Bu-

reau des Statistiques admet que ce rapport ne peut qu'être incomplet puisque son étude porte seulement sur 132 chaînes de magasins et que de nouvelles sociétés s'ajoutent très rapidement à cette liste.

Le rapport indique que les chaînes de magasins d'épicerie sont les plus nombreuses comprenant 24 firmes exploitant ensemble 1319 magasins. Les chaînes de magasins de boucherie sont au nombre de 10 avec 272 magasins; celles des articles de bazar comprennent 8 systèmes avec 274 magasins; celles des pharmacies 19 systèmes avec 200 magasins; celles des tabacs, cigarettes et articles pour fumeurs 3 systèmes avec 172 magasins. Toutes les autres chaînes de magasins examinées possèdent chacune moins de 100 magasins.

En 1928, les ventes totales effectuées par ces 132 chaînes de magasins s'élevaient à \$189,723,797, ce qui équivaut en moyenne par magasin à \$63,880. Estimant la population du Canada en 1928 à 9,658,000 habitants, ces ventes représenteraient environ \$20.00 par tête. C'est dans la province d'Ontario que les ventes sont le plus élevées, ayant atteint \$107,213,358.

Comme il n'existe pas de recensement des Etablissements commerciaux fait par le Bureau des Statistiques depuis 1923, le rapport sur les "chain-stores" se livre à une série de calculs pour estimer les ventes totales de détail en 1928 à environ deux milliards de dollars et pour démontrer ainsi que les chaînes de magasins ne participent que pour une fraction à ce total. Il est évident que les magasins indépendants sont encore le facteur dominant dans l'ensemble du pays. Les chaînes de magasins se sont surtout développées dans les grandes villes des provinces d'Ontario et de Québec et le rapport que nous étudions se montre ici beaucoup moins affirmatif quant à la prédominance des magasins indépendants. Il est de fait que les chaînes de magasins ne peuvent convenir et prospérer que dans les centres urbains où la population se trouve groupée. Leur établissement n'a pas sa raison d'être dans les campagnes où les habitants sont disséminés sur des fermes à des distances considérables du village.

Etudiant le capital investi dans les 132 chaînes de magasins considérées, le rapporteur n'a pu obtenir d'informations que sur 106 compagnies qui sont incorporées et dont les détails de capitalisation sont connus. La capitalisation totale pour ces 106 systèmes se décompose comme suit : \$11,563,000 d'obligations, \$22,726,334 d'actions ordinaires et \$22,750,319 d'actions de priorité. De ce capital investi, 82% ou \$46,894,453 est d'origine canadienne; 15% ou \$8,469,304 provient des Etats-Unis; 2,5% ou \$1,628,255 vient d'Angleterre et 0,5% ou \$48,041 vient de divers autres pays.

L'Amiante au Canada

L'amiante est un produit d'importance nationale pour le Canada. Depuis un demi-siècle, sans interruption, les mines d'amiante de la province de Québec ont été exploitées et pendant vingt-cinq ans cette province a été la source d'approvisionnement la plus considérable du monde entier. Actuellement la production atteint presque quatre millions de tonnes d'une valeur de plus de 150 millions de dollars. Les mines sont bien aménagées, le pouvoir électrique est abondant à des prix modérés et la main-d'oeuvre ne manque pas. Les réserves de minerai, malgré les difficultés de juste appréciation, sont évidemment encore considérables et dépassent probablement de beaucoup le total du minerai déjà extrait.

L'amiante était connu dans Québec dès 1847, cependant ce ne fut que trente ans plus tard que son extraction commença. En 1877 la construction du chemin de fer du Québec Central amena l'exploitation de plusieurs dépôts d'amiante qui sont aujourd'hui encore en pleine activité à proximité de la ville de Thetford Mines. Presque au même moment une autre mine fut ouverte à Asbestos, près de Danville sur le réseau du chemin de fer Canadien National, à mi-chemin entre Québec et Montréal. Ces deux localités qui sont demeurées depuis les centres les plus importants de cette industrie, sont placées favorablement pour les transports ferroviaires et océaniques. Thetford Mines est à 76 milles de Québec et à 168 milles de Montréal, tandis que Danville est à 87 milles de ces deux ports.

Des villages de plusieurs milliers d'habitants ont grandi avec les mines et fournissent la main d'oeuvre nécessaire. Dans quelques familles, deux ou même trois générations ont successivement été employées dans la même mine.

Beaucoup sont propriétaires des maisons qu'ils habitent. De plus les mines sont situées dans un district agricole prospère qui fournit à la population les denrées nécessaires.

L'extraction de l'amiante se fait principalement par des puits à ciel ouvert ou carrières, par les mêmes méthodes employées communément dans les grandes carrières de pierres. Les côtés de ces puits mesurent de 500 à 1000 pieds en surface et leur profondeur atteint 200 à 300 pieds. Des galeries de mines ont été employées avec succès dans certains cas spéciaux et il est probable que ce mode d'extraction se généralisera puisqu'on a reconnu que l'amiante existe à des profondeurs beaucoup plus considérables que les puits les plus profonds.

Durant les quinze premières années d'exploitation les longues fibres seulement étaient retenues et l'extraction se faisait à la main. Plus tard, un système de concentration mécanique permit d'extraire des fibres plus courtes et de recouvrir une partie de celles qui avaient été extraites à la main. Grâce à des améliorations dans les procédés d'utilisation la proportion des fibres préparées a été considérablement augmentée.

Le Bureau des Mines de la province de Québec donne les résultats pour l'année 1928 comme suit:

Minerai extrait: 5,159,247 tonnes.
Minerai travaillé: 4,109,823 tonnes.
Amiante produit: 273,033 tonnes.
Valeur: \$11,238,361.
Valeur moyenne par tonne: \$41.16.
Salaires payés: \$3,617,574.
Nombre de mineurs: 3,066.

De ces chiffres on peut déduire que l'amiante obtenue de tout le minerai extrait représente un peu moins de 5,3% et la valeur de la tonne de minerai est à peine de \$2.18. Le succès obtenu dans l'exploitation de ces matériaux et le profit retiré, sont une preuve évidente des méthodes efficaces employées.

La fabrique des produits d'amiante au Canada est de date relativement récente. La demande du marché canadien de ces produits est aujourd'hui complètement pourvue et il y a un surplus pour l'exploitation. Toutefois la plus grande partie de l'amiante produit, soit plus de 95% est exporté brut. Le principal client est les Etats-Unis puis viennent l'Angleterre, l'Europe occidentale et l'Orient. Les Etats-Unis achètent 70% de toutes les exportations. L'Angleterre importe le tiers de ses besoins en tonnes ou le sixième en valeur.

Il résulte de ces chiffres que le Canada ne contrôle plus le marché des fibres longues d'amiante; il a à compter avec l'Afrique du Sud qui est devenue une concurrente.

Un producteur important d'amiante faisait récemment remarquer que le marché pour ce produit se développe rapidement non pas tant par la découverte de nouvelles utilisations de l'amiante que par la généralisation de celles déjà connues. L'attitude générale des producteurs canadiens est de réduire le prix de revient en vue d'augmenter l'emploi de l'amiante par sa substitution à d'autres matériaux.

Il y a plus de vingt-cinq ans, alors que la concurrence n'existait pas encore, Andrew Johnson, qui fut pendant de longues années président d'une

compagnie d'Amiante qui porte son nom à Thetford Mines et à Black Lake, déclarait qu'il ne verrait pas cette industrie établie solidement tant que le coût de production ne serait pas réduit au point de rendre ce produit d'un usage journalier par le public. M. Johnson a vécu assez longtemps pour voir l'accomplissement partiel de son vœu et le progrès sur ce point continue.

Situation vinicole en Algérie

Alger, le 19 Avril 1930.

Quelques journées de chaleur ont pu causer des inquiétudes aux colons, mais la pluie bien-faisante, survenue à point, a permis au vignoble de se maintenir dans un excellent état; la végétation, qui est belle, évolue normalement.

Les bonnes apparences actuelles permettent d'escompter si rien de fâcheux ne survient d'ici aux vendanges, une récolte très satisfaisante.

Cependant, les craintes de gelées, qui hantent toujours les propriétaires à cette époque de l'année, ne seront écartées que d'ici un mois.

Le marché a été moins animé que le mois écoulé, bien que les cours soient restés très soutenus pour les beaux vins.

Propositions d'Affaires

La Chambre de Commerce Française de Montréal n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

Agents ou Importateurs Canadiens demandés par Exportateurs Français de:

- No. 1005.—Vins d'Algérie; vins vieux; vins et cognacs; spiritueux.
- No. 1006.—Vins mousseux Tourania de Vouvray.
- No. 1007.—Extraits concentrés pour liqueurs, sirops, spiritueux et parfums.
- No. 1008.—Conserves alimentaires.
- No. 1009.—Gruyères en meules et crèmes d'Emmenthal.
- No. 1010.—Confiserie.
- No. 1011.—Noix et cerneaux.
- No. 1012.—Fruits secs, graines de fleurs, gommes, épices, essences.
- No. 1013.—Parfums; parfums solides, sans bouteilles, sans alcool, livré en boîtes; parfumerie de luxe, courante et très bon marché.
- No. 1014.—Herboristerie, droguerie, gommes.

Voyagez et Expédiez par la White Star Line

Départs réguliers pour
LE HAVRE — LONDRES — SOUTHAMPTON
LIVERPOOL — GLASGOW — BELFAST

Ses vapeurs puissants et modernes plaisent autant par leurs accommodements que par le service attentif d'un personnel d'élite, à tous ceux qui aiment le confort du home. Tous sont de vrais modèles de propreté.

LAURENTIC ALBERTIC DORIC
ARABIC CALGARIC MEGANTIC

Renseignements fournis verbalement ou par correspondance avec le plus grand plaisir

LAURENT TURCOTTE,

Directeur du Service de langue française,
485 McGill, Montréal No. Tél.: MARquette 7761



White Star Line Service Canadien

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITÉE

AGENTS GENERAUX DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

Représentants de la Régie Française

IMPORTATEURS ARTICLES DE FUMEURS
ET OBJETS DE PIETE.

38 ouest, rue Notre-Dame MONTREAL

A LA VILLE DE PARIS LIMITEE

HOTEL-RESTAURANT

Cuisine française et italienne
Vins et bière

1430 Avenue McGill College, Montréal.

aussi propriétaire

THE ALPINE ROOMS

2015 Avenue McGill College
(près de la rue Ste-Catherine)

F. A. Lhoumeau, Président, Montréal.

ROYAL-KEBIR

VIN D'ALGÉRIE
DE PREMIÈRE MARQUE

FRÉDÉRIC LUNG
ALGER

MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

MEMBRES D'HONNEUR

M. Paul Delombre, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures du Commerce, Rédacteur au "Temps", Paris.

M. C. Dubail, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19, rue Godot de Mauroy, Paris.

Général Boucher, 105, Ave. de la Reine, Boulogne-sur-Seine.

M. C. A. Chouillou, Ancien Président de

la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.

M. Edouard Herriot, Chambre des Députés, Paris.

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 9 Avenue Victor Emmanuel III.

M. André O. Honnorat, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. J. de Loynes, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Gen. de France à Montréal, 1 rue de la Maye, Versailles.

Alexis Muzet, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

M. Schwob, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

PRESIDENT HONORAIRE

M. Henri Jonas, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France de la maison Henri Jonas et Cie, Montréal.

MEMBRES ACTIFS

Maurice P. Aubin, de la maison Aubin & Reid, 455, Craig street West, Montréal.

Jacques Anpick, Gérant Général, Fast Air Service Transport Co., Ltd., 276, St-Jacques, Montréal.

Louis Baisez, agent, représentant et importateur, 1035 rue St-Alexandre, Montréal.

Raymond Bernadet, Président. La Ferme de Fourrures de Québec Ltée, Loretteville, P. Qué.

Lucien Besnard, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

C. E. Billard, agent de Manufactures françaises, 625 Burnside Place, Montréal.

Albert Boitard, agent commercial, 484, rue McGill, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine, 900, New Birks Bldg., Montréal.

F. A. Bureau, directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

E. M. Chamelet, Chartered Life Underwriters, 1403, rue Bleury, Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

Maurice H. Coupey des maisons M. H. Coupey et F. M. Dan Montréal, et Paul Brion, Montréal et Paris, 809, Dominion Square Bldg., Montréal.

J. M. Diet, agent en librairie, 523, rue Gosford, Montréal.

C. Dorila, Importateur, 29, Avenue Simon-Bollivar, Paris.

René Duboc, Directeur de la Cie Centrale d'Exportation Française 5296, Ave Papineau, Montréal.

Auguste Dubost, 2092, rue St-André, Montréal.

Jules Duchastel de Montrouge, Ingénieur Civil, Gérant de "The Quebec

Forest Industries Association, Ltd., Dominion Building, 126, St. Peter street, Québec.

Justin Durand, agent représentant et importateur, 1251, rue St-Denis, Montréal.

J. I. Eddé, propriétaire Union Commerciale France-Canada, spécialités pharmaceutiques et produits français, New Birks Bldg., Montréal.

M. Ferrand, aux soins Union-Incendie, 9 Pl. Vendôme, Paris.

Paul Galibert, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.

A. Galin, Directeur de la maison Perrin Glove Co., Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.

Henri Jonas, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Ch. Jouvét, Directeur de la French Import Association Ltd., 891, rue St-Jacques, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 240, St-Jacques, Montréal.

Henri Lecocq, représentant de la maison E. Meyer & Cie, 664 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Gérant au Canada de N. V. Potash Export My of Amsterdam, Hollande, 360, St-Jacques, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de la maison Bianchini Frier, 609, New Birks Bldg., Montréal.

M. Manoha, directeur de la Parfumerie Houbigant, Limitée, 539 West, 45th street, New York, U.S.A.

François Marchand, gérant des établissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Emile Mériot, agent com. 751, Victoria Square, Montréal.

Paul Mériot, Secrétaire de la Maison Alphonse Racine Ltée, (Tissus et Nouveautés) 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Edmond Mondehard Représentant, 3475, Delorimier, Montréal.

Ch. Montestruc, Directeur, Service Français, Pitman Tours Limitée, 1455 Avenue Union, Montréal.

A. de Montgaillard, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 350, rue LeMoine, Montréal.

M. H. Necker, Ingénieur, Président de la Société Générale de Ponts & Chaussées Ltée, 10, rue Cathcart, Montréal.

Marcel Nougier, Directeur de l'Union Commerciale France-Canada, J. I. Eddé, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 426, rue Cherrier, Montréal.

Georges Pétolas, Directeur-Propriétaire de "L'Hôtellerie", 132, St-Jacques, Montréal.

A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Olivier-Canada Ltd. (Fournitures pour Chapellerie), 76, Wellington street West, Toronto.

Maurice J. Quedrue, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Représentant de l'Office Général de l'Air au Canada et du Comité Général des Armateurs de France, Directeur de la Cie Aérienne Franco-Canadienne, 266, rue St-Jacques, Montréal.

G. Ravit, Directeur Cie Aérienne Franco-Canadienne, 266, rue St-Jacques, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoine, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Bernard de Roussy de Sales, Importateur, 455, rue Craig Ouest, Montréal.
E. Saint-Loup, Importateur, chambre 205, 455, rue Craig Ouest, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 485 McGill Street, Montréal.

Paul Seurot, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Engineer of Rapid Transit, Montreal Tramways Co., Montréal.

Les Successeurs d'Albert Godde, Bedin & Cie, 64, Wellington street West, Toronto) (E. Desnoux, Gérant).

J. L. Suzanne, Villa Hélianthe, Avenue St-Jammes, Pau, (Basses Pyrénées).

A. Tarut, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 36, rue Poque-lin-Molière, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 17, Avenue Vendôme, Montréal.

Georges Pierre Vinant, Importateur de la Maison Vinant Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.
A. Bouillot, 412-A Wellesley, Toronto.
R. Cera, 94 Homewood, Toronto.
J. Cherrier, Royal York Hotel, Toronto.
A. Cornu, 71 Albertus, Toronto.
R. d'Eaubonne, 503 Mountain View, Hamilton, Ont.
E. Desnoux, 61 Wellington Street West, Toronto.

R. LeBailly, 401-406 Confederation Bldg, Toronto.
B. Lestocart, 94-A Church Street, Toronto.
G. Marchal, 241 Victoria Street, Toronto.
M. Petit, la Vermont, Toronto.
A. L. Phénix, 74 Wellington Street West, Toronto.
C. Rochereau de la Sablière, 301 Jarvis Street, Toronto.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, Toronto.
G. Schoeller, 142 Raglan Ave, Toronto.
H. G. Smith, 2 Toronto Street, Toronto.
O. Warnault, 659 Broadview Ave, Toronto.

Membre adhérent

L. Jacquier, 3 St. Clair East, Toronto.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18, rue de Nanterre, Suresnes (Seine).
Office Général de l'Air, 5, rue Desre-naudes, Paris.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Cie Mondiale de Transport, 25, rue d'Alsace, Paris.
Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.
Hernu-Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.
Albert A. Gardiner, Assistant Gérant Général du Trafic des Voyageurs, Canadian National Railways, Montréal.
E. Lacroix & Cie, Représentations, charbons, North Sydney, C.-E., Canada.
Thomas Meadows & Co., 24, rue de l'Échiquier, Paris, et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.
Messageries Universelles, 44, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, France.
Pitt & Scott, Limited, agents du Canadian Pacific Railway, 16, Place Vendôme, Paris.
Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.
A. Tobler, agent spécial du Canadian National Railway, 1, rue Scribe, Paris.
Thos. Trapp & Sons Ltd., 41, Quai des Chartreux, Bordeaux.

AGENTS DE PUBLICITE

F. E. Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., Unity Bldg., Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Paul Bloch, 55 bis Quai de Valmy, Paris.
Claude Denis & Cie Ltée, Importation, 386, rue LeMoine, Montréal.
Paul Gaborit, 5, Avenue Gambetta, Paris.
J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine Versailles, (S. et O.)
L. E. Nadeau, 1030, rue St-Alexandre, Montréal.
C. A. Lefebvre, 1385, rue Bernard, Montréal.
J. T. Wait Company Ltd., 427, rue St-François-Xavier, Montréal.
Chas. Weber, 349 Railway Street, Vancouver, B.C.

ANIMAUX REPRODUCTEURS DE RACE PERCHERONNE ET DE RACE BOVINE NORMANDE

M. Choissnard, Eleveur, La Roustière, Verrières (Orne)

APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Etablissement Gaiffe, Gallot & Pilon, 34, Blvd de Vaugirard, Paris.
Société Gallois & Cie, 54, Chemin Villon, Lyon (Rhône).

ARCHITECTE

J. O. Marchand, 486, Wood Ave., Montréal.

ARCHITECTE ET INGENIEUR-CONSTRUCTEUR

Ernest Cormier, diplômé par le Gouvernement français, 2039, rue Mansfield, Montréal.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.
H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.
R. Gaudriot, successeur de D. Sautin-Ritoret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.
A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, M. et L.
L. A. Robitaille, de la maison Desmarais & Robitaille Limitée, 67, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

ARTICLES DE VOYAGE ET ACCESSOIRES

Compagnie des Clous "Au Soleil": serrures, fermoirs, rivets et accessoires pour articles de voyage, 75, Boulevard Richard Lenoir, Paris.
Georges Vuitton, Chef de la Maison Louis Vuitton, tous articles de voyage: malles, porte-habits, sacs, malles-auto, Vuitton Bldg.: 70 Avenue des Champs Elysées, Paris; 149 New Bond Street W. 1, London.

ARTISTE-SCULPTEUR

Henri Hébert, R.C.A., 1238 rue Labelle, Montréal.

ASSURANCES

Société d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.

AVOCATS

E. Languedoc, Avocat, 276, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.
A. Rivet, Avocat, Défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 48, rue de Provence, Paris.
Henri G. Smith, Avocat, Avoué, Notaire public, 2 Toronto street, Toronto.
Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.
Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 250 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.
Léopold Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
W. R. G. Holt, 360, St-Jacques, Montréal.
M. Mercadier, Foreign Representative of Stern, Kempner & Co., members New York Stocks Exchange, Paris.

Henri Monnet, Banquier, 6 Ave. Emile Deschanel, Paris.

Horace Pérodeau, 221, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

Joseph Versailles; Versailles Vidricaire Boulais Ltée, 60, rue Saint-Jacques, Montréal.

BAS ET CHAUSSETTES

Gérard-Fortier Frères, 128, rue de Rivoli, Paris.

BERETS BASQUES

Société des Etablissements Crosnier, 7, rue de Laussat, Pau, (Basses-Pyrénées).

BIBLIOTHECAIRE

A. Leblond de Brumath, bibliothécaire de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, 307, Ontario Est, Montréal.

BONNETERIE (FABRICANTS DE)

Société Générale de Bonneterie, Troyes, (Aube).

BRASSERIES

Pierre Beaubien, Vice-président et Gérant Général, Frontenac Breweries Ltd., 5930 De Gaspé, Montréal.
Norman J. Davies, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 396, rue Notre-Dame Ouest.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).
G. Martin et Cie (Cie des Indes), 80, rue de Richelieu, Paris.
V. Racine & Cie, 21, rue du Quatre Septembre, Paris.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.
P. Nolrot, 17, rue du Pont aux Choux, Paris.
Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.
G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

CAFES, THES, EPICES

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Alger, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Malo, Toulouse, Troyes.

CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicale des Fabricants de Peignes, Oyonnax, (Ain).

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 24, rue d'Aumale, Paris.

Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles, Pierres Précieuses et des Lapidaires, 18, rue de Provence, Paris.

Syndicat des Fabricants de Soieries de Lyon, 24, Place Tolozan, Lyon.

CHAPEAUX DE FEUTRE

Etablissement B. Flechet, Chazelles-sur-Lyon (Loire) France.

CHAUSSURES (FABRICANTS DE)

N. Tétrault, Propriétaire Tétrault Shoe Mfg. Co., 2251, Aird, Montréal.

CHEFS DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 1381, Greene Ave, Montréal.

Claude Baujard, chef au King Edward Hotel, Toronto.

CHOCOLAT (FABRICANTS DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.
Charles Schlienger, Directeur Général de la maison Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CLOUS D'AMEUBLEMENT

Cie des Clous "Au Soleil", 75, Boul. Richard Lenoir, Paris.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

COMMISSIONNAIRES

Vitalis, M. Assael, 1, rue Mondétour, Paris.

Cauvet & Fournier Fils, 39, rue de l'Échiquier, Paris.

Cie d'Exportation d'Extrême-Orient, (Broderies, Vanneries, etc.), 43, Boulevard Haussmann, Paris.

Wm. H. Dunn, Limited, 140 rue St-Paul Ouest, Montréal.

Arthur Stoecklin & Co, 14, rue de Paradis, Paris.

Union Intercontinentale des Importateurs, Commissionnaires, Exportateurs, 91, rue de Rennes, Paris.

COMPTEURS DE VOITURES (TAXIMETRES)

Société Générale des Compteurs de Voitures (Taximètres), 75, rue de La Condamine, Paris.

CONFITURES, CONSERVES DE FRUITS

A. Durand, Carcassonne, (Aude).

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Bayle et Fils, Frères (Suc. R. Bayle Fils), 81 rue Chevalier, Bordeaux.

Cassegrain, Vertu-les-Nantes (Loire Inf.).

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserve de Champignons, Bordeaux.

A. B. Laforest, 16, rue Clos Chassaign, Périgueux, Dordogne.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

CONSIGNATAIRES ET TRANSITAIRES

C. Beauchamp (Harbour Warehousing Co.), 221, rue des Communes, Montréal.

C. E. Racine & Cie, Limitée, courtiers en douane, 121, Board of Trade Bldg., Montréal.

COULEURS ET VERNIS

Lefranc (St-Aymé), 15, rue de la Ville-l'Évêque, Paris, 8e.

COUTELLERIE

J. Didier-Mérillon, Puy-Guillaume, (Puy-de-Dôme) France.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

CRAVATES-MOUCHOIRS

Etablissements Paul Olmer & Cie, 159 rue Montmartre, Paris.

CUIRS ET PEAUX

Domaine "Perfect Chamols" 22, rue de Dunkerque, Paris.

DENTELLES

Dentellerie Tonkinoise, (Eugène Butreau), 50, rue Borgnis Desbordes, Hanoï (Tonkin).

Etablissements Louis François, tulles et dentelles de Calais et Caudry, 20, rue Neuve, Calais.

G. Martin et Cie (Cie des Indes), 80, rue de Richelieu, Paris.

Dognin-Racine, 21, rue du Quatre Septembre, Paris.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédictine, Fécamp, (Seine-Inf.).

Etablissements A. Noiret-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Fils de P. Bardinet, Bordeaux.

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon, (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Contentieux Européen, (A. Salmon & Cie), Renseignements, recouvrements, 31, rue Lafayette, Paris.

Alphonse Wicart, Industriel, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 230, rue Nationale, Lille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Cie, Jarnac-Cognac, (Charente).

G. Boutillier, Briand & Cie, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque", Cognac.

J. Denis, Henry Mounié & Co., Cognac (Charente).

Lucien Foucauld & Cie, Cognac (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Ch. Jobit & Cie, Cognac.

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Vicoleux de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

EDITEURS

Aubanel Fils Aîné, 15, Place des Etudes, Avignon (Vaucluse).

Maison Aubanel, Imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges, Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardant, 60 rue Montmailler, Limoges.

Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Bachet & Cie), 13, rue St-Georges, Paris.

J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

EDITEURS DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

Evette, 18 et 20, Passage du Grand Cerf, Paris.

ENGRAIS

Société Commerciale Baignère & Dewisme, 32, rue la Bienfaisance, Paris.

ENTREPOSAGE

C. Beauchamp, (Harbour Warehousing Co.), 221, rue des Communes, Montréal.

EXPORTATEUR-IMPORTATEUR

André Paturel, Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, (conserves de homard, homards vivants, coquillages, poissons frais, salés et frigorifiés).

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURES

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

FLEURS

A. Henri Musset, Fleurs en azyme, en étoffe, etc. pour confiserie, parfumerie, ornementation. Fleurs naturelles cristallisées, 6, rue Buffon, Marseille.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durennes, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Apprêts et Lustrage S.A., Willer-Thann, (Haut-Rhin).

Cie Générale de Fourrures & Pelletteries, 32, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 77, rue de Rivoli, Paris.

FROMAGES

Wm. H. Dunn, Limited, 140, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Maria Grimal, Roquefort, (Aveyron).

GANTERIE

Charlon & Cie, 17, rue Bayard, Grenoble, (Isère).

Gant Ariane, Gant de tissu, Société Anonyme des Anciens Etablissements P. M. B., 2 bis, rue Belle-Poignée, Angers.

L. Maury, Millau, France.

Charles Perrin & Cie, Grenoble (Isère).

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble, (Isère).

Société Anonyme des Gants Alexandre, 75, rue de Rochechouart, Paris.

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cléry, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Etablissements Houédry et Barbé, Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements
Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du
Faubourg Poissonnière, Paris.
Société des Hauts-Fourneaux & Fon-
deries de Pont à Mousson, 91, rue de
Toul, Nancy (Mthe & Mlle).

HERBORISTERIE

Etablissements M. A. Wollacker Limi-
tée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

HUILES D'OLIVE

E. Anouil Fils & Cie, 30, rue Ausone,
Bordeaux.
Ch. Dragon-Noirel, Aix-en-Provence.
A. Rostand & Fils, 76, rue Sainte, Mar-
seille.

HUILES VEGETALES

Joseph Boyer, Sarlat (Dordogne), Hui-
le de Noix.
Desmarais Frères, 42, rue des Mathu-
rins, Paris et Usines au Havre.
Huilleries Maurel et H. Prom, et Maurel
Frères, 2, Allées d'Orléans, Bordeaux.

IMPORTATEURS

René Le Bailly, The European Co.,
Importateur de pierres précieuses,
405, Confederation Life Bldg., To-
ronto, Ont.
Munderloh & Co., Limited, 943, Victoria
Square, Montréal.
Auguste Sorignet, 511, rue Rachel Est,
Montréal.

**IMPRIMERIE, PUBLICITE,
AFFICHAGE**

Etablissements Lucien Serre & Cie, 17,
rue du Terrage, Paris.

IMPRIMEUR

Georges Gotscho, 20, rue N. D. de Naza-
reth, Paris.

INDUSTRIE ELECTRIQUE

Etablissements Industriels E. C. Gram-
mont, Pont-de-Chéruy, (Isère.)

INGENIEUR

Fernand Bourdil, 29, rue Octave Feuil-
let, Paris.

INGENIEUR-CHIMISTE-CONSEIL

Louis Bourgoin, Ecole Polytechnique,
1430, rue St-Denis, Montréal.

INGENIEUR-CHIMISTE-INDUSTRIEL

G. L. Decloux, 42, rue Borie, Bordeaux.

INSTRUMENTS AGRICOLES

Félix Bouyer Fils & Cie, 11, rue Villès-
Martin, St-Nazaire, (Loire-Inférieure).

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Etablissements A. Claverie, (Appareils
de l'Art Médical), 234, rue du Fau-
bourg Saint-Martin, Paris.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE
(FABRICANTS)**

Buffet-Crampon et Cie, Evette, Succes-
seur, 18 et 20, Passage du Grand-
Cerf, Paris.

INSTRUMENTS DE PRECISION

Paul Cardinaux, Directeur Précision
Française, 3458, rue St-Denis, Mont-
réal.

JOURNALISTE

Lawrence Wilson, 119 Drummond Court
Appt., Montréal.

LAINES ET LAINAGES

Paul Brion, 3, rue Caumartin, Paris
(1er) 809 Dominion Sq. Bldg., Mont-
réal.
Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes,
Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. Anme.
tissage mécanique de laine peignée
à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.
Serges et draperies — Siège social, 49,
rue du Buisset à Oullins (Rhône)
Alphonse Racine Limitée, 60, rue St-
Paul Ouest, Montréal.
Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Pa-
ris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-
Denis, Paris.

LEGUMES SECS

A. Bloch et Kahn, 90, Boulevard de
Paris, Marseille.

MACHINES A TRICOTER

Amineau Frères, 4, rue de la Chézine,
Nantes.

MAGASINS DE NOUVEAUTES

Grands Magasins de "La Samaritaine",
75, rue de Rivoli, Paris.
Les Magasins du "Bon Marché", rue du
Bac, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison
Hudon. Hébert, Chaput, Ltée, 18, rue
de Bresoles, Montréal.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Coloran-
tes et Produits Chimiques, 69 rue de
Miromesnil, Paris.

MEDECIN

Dr Damien Masson, 318, rue Sherbrooke
Est, Montréal.

METIERS A BONNETERIE

Sté Générale de Bonneterie, 13, rue
Largentier, Troyes (Aube)

MINERAIS

Société Commerciale Baignères et De-
visme, 32, rue de la Bienfaisance,
Paris.

MODISTE

Mlle B. Cézard, 2019, rue Stanley, Appt.
6, Montréal.

MOUTARDES ET VINAIGRES

Boequet, Fabrique de Moutardes extra-
fines. Vinaigres, Condiments. Conser-
ves alimentaires. Yvetot (Seine-Infé-
rieure). Dépôt à Paris, 206, Faubourg
St-Martin.

NOIX ET CERNEAUX

Joseph Boyer, Sarlat (Dordogne).

NOUVEAUTES EN GROS

Greenshields Limited, Montréal (Geo.
B. Fraser, Directeur).
Hodgson, Sumner & Co. Ltd., 87 St-
Paul Ouest, Montréal.
Alphonse Racine Limitée, 60, St-Paul
Ouest, Montréal.

ORFÈVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la
Bibliothèque, Lyon.
Société Générale de Contellerie et d'Or-
fèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.
Villard et Favre, orfèvrerie d'église,
17, rue Barrême, Lyon.

ORNEMENTS D'EGLISE

L. A. Robitaille, de la maison Desma-
rais et Robitaille Limitée, 67, rue
Notre-Dame Ouest, Montréal.
Varillon & Batayron, 5, Place Croix-
Paquet, Lyon.

OUTILS

Bost Frères, à Laissey, (Doubs).
Peugeot & Cie, Pont-de-Roide, (Doubs).

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque,
(Nord).

Société Anonyme des Anciens Etablis-
sements Catel & Farcy, 40, rue Saint-
Merri, Paris.

**PAPIERS A CIGARETTES
(FABRICANTS DE)**

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).
Société Anonyme des Anciens Etablis-
sements Braustein Frères, 79, Boule-
vard Exelmans, Paris.
Société Job, 72, Boulevard de Stras-
bourg, Toulouse.

PAPIERS A FILTER

L. Durieux, 18, Rue Pavée, Paris.

PARFUMEURS

Coty Parfumerie, 23, Place Vendôme,
Paris.
Wm. H. Dunn, Limited, 140, rue St-
Paul Ouest, Montréal.
Parfums Guerlain, 68, Avenue des
Champs Elysées, Paris. 411, New
Birks Bldg, Montréal.
Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du
Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).
H. G. Klotz et Cie, (Parfumerie Pl-
naud), 18, Place Vendôme, Paris.
Les Parfums Godet, 1, rue Garnier, Pa-
ris-Neuilly.
Maison François Vibert, Pétrole. Hahn
pour les cheveux, 89, Avenue Berthe-
lot, Lyon.
Parfumerie Lubin, 11, rue Royale,
Paris.
Parfumerie Roger et Gallet, 38, rue
d'Hauteville, Paris.
J. T. Wait Company Ltd., 427, rue St-
François-Xavier, Montréal.

PASSEMENTERIE

Ad. Prévost, 4 bis, rue Saint-Sauveur,
Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).
Brusson Jeune, Villemur, (Haute-Ga-
ronne).
Carret Frères, 33, Boulevard de la Li-
berté, Marseille.
Société Anonyme des Pâtes Alimentai-
res Codou, 3 rue du Parc à Fourrage,
Marseille.

PEIGNES (MANUFACTURES DE)

Chambre Syndicale des Fabricants de
Peignes, Oyonnax (Ain).
Etablissements Chaussonnet Père et
Fils, peignes en corne, La Bastide sur
l'Hers, (Ariège).

PELLETERIES EN GROS

Lemay, Japhet, Denariez, S.A.R.L., 25,
rue de Cléry, Paris II.

PERLES IMITATION (Fabricant de)

Georges Leroy, 197, Avenue du Général
Michel Bizot, Paris.

PHARES D'AUTOMOBILES

Etablissements Gustave Haase, 9, rue
Saulnier, Paris, 9e.

PHOSPHATES

Société Commerciale Baignères & De-
visme, 32, rue de la Bienfaisance,
Paris.

PIERRES PRECIEUSES

René Le Bailly, The European Co., 405,
Confederation Life Bldg, Toronto,
Ont., Canada.

PIPES (FABRICANTS DE)

Grandclément — Gauteron & Cie, 1
Place de la Halle, St-Claude, (Jura).

POMPES

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes,
(Nord).

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Al-
sace, Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.
Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.
Etablissements Maletta, Petit-Quevilly, près Rouen.
Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours, Montréal.
Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.
Société Chimique des Usines du Rhône, société anonyme au capital de Frs. 21,600,000. — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris, (8ème).
Société Commerciale Baignères & Dewisme, 32, rue de la Bienfaisance, Paris.

PROFESSEURS

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.
Yves LeRouze, inspecteur d'écoles, 3839, rue St-André, Montréal.

PRODUITS MINERAUX

Chassaigne Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décar, Vice-prés. Maison Rougier Frères, 350, rue Le Moyne, Montréal.
Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533 rue Bonsecours, Montréal.
Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.
Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.
Auguste Sorignet, 511, rue Rachel Est, Montréal.

PRODUITS DE REGIME POUR DIABETIQUES

Brunson Jeune, Villemur (Haute-Garonne).

PRODUITS DE REGIME DIVERS

Brunson Jeune, Villemur (Haute-Garonne).

RENSEIGNEMENTS ET RECOUVREMENTS COMMERCIAUX

Contentieux Européen, (A. Salmon, E. Jaglin et Cie), 31, rue Lafayette, Paris, 9ème.

RESTAURATEUR

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RHUMS

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.
Les Fils de P. Bardinnet, Bordeaux, (Rhum Négrita).

RUBANS ET VELOURS

Carrabin & Cie, velours-cols, 8, rue Lafont, Lyon.
François Colcombet et Cie, 19, rue de la Bourse, St-Etienne, (Loire).
A. et L. Dalle & Cie, Werwicz-Sud, (Nord) et St-Etienne (Loire).
J.-B. David, St-Etienne, (Loire).
Epitalon Frères, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.
Giron Frères, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).
Mantellier & Cie, 22, rue Royale, Lyon.

SAVONS DE MARSEILLE

Desmarais Frères, Savons type Marseille, 42, rue des Mathurins, Paris, et usine au Havre.
Ferrier et Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.
Alfred Rostand et Fils, 76, rue Sainte, Marseille.
Société Anonyme des Savonneries de

la Grappe, 118, à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

SEMOULERIE

Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

SOIERIES

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.
P. Berthollier, 11, Place Croix-Paquet, Lyon.
Henry Bertrand, 155, Cours Emile Zola, Villeurbanne, Lyon.
Bianchini Férler, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris; 609 New Birks Bldg., Montréal.
G. A. Bossert et Cie, 50 Cours Morand, Lyon.
Henri Mercier, soieries, galons, doublures pour la chapellerie, 14, rue du Garret, Lyon.
Carrabin & Cie, soieries, tailleurs, 8 rue Lafont, Lyon.
François Colcombet et Cie, 19, rue de la Bourse St-Etienne, (Loire).
Dupuis & Girard, 6, rue Lafont, Lyon.
Etablissements Vautheret, Gros et Laforge, 18, rue Lafont, Lyon.
Etablissements Vital Mathieu et ses Fils, Villeurbanne (Rh.).
Greenfields Limited, Montréal, nouveautés en gros, (Geo. B. Fraser, Directeur).
A. Guinet & Cie, 31, rue du Puits Gaillot, Lyon.
Hodgson, Sumner & Co., Ltd., 87, St-Paul Ouest, Montréal.
A. Lancelot, 20, Place Tolozan, Lyon, (Rhône).
Mantellier & Cie, 22, rue Royale, Lyon.
G. L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.
Proton & Bruyère, 5, Place Croix-Paquet, Lyon.
Alphonse Racine Limitée, 60, rue Saint-Paul Ouest, Montréal.
Raimon, 6, rue de Choiseul, Paris.
Société Anonyme Michel Ladichère, 18, Place Tolozan, Lyon.
Varillon & Batayron, 5 Place Croix-Paquet, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

TAILLEUR POUR DAMES

William St-Pierre Ltd., 566, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

TAPIS ET COUVERTURES

Manufacture Française de Tapis et Couvertures, 16, rue de Messine, Paris.

TAPIS ET TISSUS D'AMEUBLEMENT

N. Zecchini, 66, rue Lafayette, Paris.

TEINTURERIES, POUR FOURRURES

C. et E. Chapai Frères & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-Sous-Bois (Seine).

TISSUS

Blin et Blin, fabricants de draps, Elbeuf et Roubaix.
Greenfields Limited, Montréal, nouveautés en gros, (Geo. B. Fraser, Directeur).
Hodgson, Sumner & Co. Ltd., 87, St-Paul Ouest, Montréal.
Leclerc - Dupire, (Société anonyme).
Doublures, draperies, robes, alpaga, 6, rue de l'Hospice, Roubaix (Nord).
Alphonse Racine Limitée, 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.
Société Anonyme des Etablissements Warnier-David, 3, rue de Cerney, Reims.

TISSUS ET TRESSSES ELASTIQUES

Ch. Faure-Roux, St-Chamond, (Loire).

TONNELLERIE

Société Française des Etablissements de Tonnellerie Mécanique Adolphe Fröhsholz, Nancy, (Meurthe et Moselle).

TRESSSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond, St-Chamond, (Loire).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Recquignies (Nord).

TULLES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).
Etablissements Louis François, tulles et dentelles de Calais et Caudry, 20, rue Neuve, Calais.

TUYAUX EN FONTE POUR CANALISATION D'EAU ET DE GAZ

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
Société des Fonderies de Pont à Mousson, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

VANNERIE EN GROS

Marcel Marniquet, Vouziers, France.

VAPORISATEURS (FABRICANTS DE)
Marcel Franck, 49, Boulevard de Ménilmontant, Paris.

VELOURS-SOIERIES

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple, Paris.

VINS D'ALGERIE ET DU MIDI

Frédéric Lung, Successeur de la firme Lung Frères, Alger, Royal et Imperial Kébir.
Louis Thorent, fils Millas, (Pyrénées-Orientales).

VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.
Cazalis & Prats, vermouth, Cette, (Hérault).
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Morvan, Paris.
Maison L. Violet, J. et S. Violet Frères, successeurs, fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.).
Nolly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Armand Dejean & Cie, 51-53 Ave de Bouraui, Bordeaux.
Latrielle & Cie, 20, Quai de Brienne, Bordeaux.
J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-Margaux, (Gironde).
Les Fils de P. Bardinnet, Bordeaux.
M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.
Union Catholique des Viticulteurs Girondins, 149, rue Notre-Dame, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourriset, Crêches, près Macon (S. et L.).
Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon, (Côte-d'Or).
H. Grandjean-Lanéry, 31, rue des Minimes, Macon (S. et L.).
P. de Marcellis Frères, Beaune, (Côte-d'Or).
Albert Morot, Château de la Creusotte, Beaune.

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A., Reims (M.).
Lanson Père & Fils, Reims, (Marne).
Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).
Charles Heidsieck, Reims, (Marne).
Krug & Cie, Reims, (Marne).
Maison de Venoge, (M. de Mun) Epernay, (Marne).
Maison Moët et Chandon, Epernay, (Marne).
E. Mercier, Epernay, (Marne).
Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).
Veuve Pommery Fils & Cie, Reims, (Marne).
Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims.
Louis Roederer, Reims, (Marne).

VITICULTEURS — NEGOCIANTS

F. Anthoinet & G. Hivert, Arbois (Jura). Administration: 66 rue Waldeck-Rousseau, Lyon (Rhône).

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

CAPITAL : 50 millions de francs

RESERVE : \$17,030,000 ACTIF : \$51,600,000

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

*Siège Social: 5, rue St-Jacques Est, Montréal
Canada*

Succursales à

QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA — EDMONTON — VANCOUVER

Comité de Paris: 18, rue des Capucines



Rougier Frères Cie Incorporée
Fondée en 1901

MONTREAL **PARIS**
350, rue LeMoyne 32, Blvd de la Bastille

Agence Générale au Canada des plus
importantes maisons de

**Produits Pharmaceutiques et
Spécialités Françaises**

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

Société d'Administration et de Fiducie

(ci-devant)

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
EXÉCUTRICE TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est — MONTREAL
Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Hon. Sir H. Laporte, K.B., C.P., Montréal	Hon. Narcisse Pérodeau Québec
Vice-Président Charles Cahen d'Anvers Paris	Hon. Thomas Chapais Québec
Martial Chevalier Paris	Hon. L. Athanase David Montréal
Tancrède Bienvenu Montréal	Armand Chaput Montréal
Hon. Rodolphe Lemieux Montréal	Joseph Sirols, Notaire Québec
Vicomte R. de Roumefort Montréal	Louis S. St Laurent, C.M. Québec
J. THEO LECLERC, Administrateur et Dir. Gén.	J. C. BROUSSEAU, Secrétaire.

Gracieusement offert par

La Compagnie d'Assurance Mont-Royal

Siège Social:

465, Rue Saint-Jean, Montréal

H. C. Bourne, Vice-Président et Directeur général.
Jos. Dagenais, J. A. McDonald, Sous-Directeurs.



ENCAISSEMENTS

LA BANQUE DE MONTRÉAL encaisse pour le compte de ses clients, au Canada et à l'étranger, les billets, lettres de change et coupons. Elle offre à ce point de vue des avantages insurpassés. Elle a ses bureaux dans les centres financiers des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, de la France, du Mexique et de Terre-Neuve, et des correspondants dans le monde entier.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$900,000,000

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Francaise

NEW-YORK - PLYMOUTH - LE HAVRE

par les paquebots de luxe:

Ile de France - Paris - France

NEW-YORK - LE HAVRE

par les paquebots à une classe:

DeGrasse - Rochambeau

SERVICE SUR LE CANADA

Départs tous les quinze jours de

BORDEAUX pour HALIFAX et NEW-YORK

par les paquebots à une classe:

Roussillon La Bourdonnais

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE, AGENTS GENERAUX

42, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL